7 janvier 1999 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les "7 piliers de la sagesse" proposés à l'ONU pour fonder un nouvel ordre international dans la perspective de "l'Assemblée du Millénaire", Paris le 7 janvier 1999.

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,
Monsieur l'Ambassadeur,
Les paroles que vous venez de prononcer, au nom de votre doyen, nous ont beaucoup touchés. Je vous adresse à mon tour des voeux très sincères et je vous prie de transmettre au Nonce mes souhaits de prompt rétablissement. Par son intermédiaire, j'adresse au Saint-Père les sentiments déférents et affectueux du peuple français.
Mes souhaits les plus chaleureux, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, vont vers chacune et chacun d'entre vous. Vers vos familles et vers vos proches. Vers vos Chefs d'Etat et de gouvernement devenus si souvent, pour moi, des amis personnels. Vers vos pays et vos compatriotes. Que cette année nouvelle nous apporte ce dont le monde a le plus besoin : le progrès, la paix , la démocratie.
1999 s'ouvre sur un événement considérable : pour la première fois depuis la Rome antique, les Européens ont une monnaie unique. Sa création au jour dit, au terme d'un long processus qui a fait converger onze économies vers les mêmes objectifs atteints au même moment, est la victoire d'une volonté collective, autour de l'irremplaçable couple franco-allemand. Pour certains, selon la formule connue, les Européens " ont réussi parce qu'ils ne savaient pas que c'était impossible ". Je dirai plutôt qu'ils ont su " rendre possible ce qui était nécessaire ".
Nécessaire pour la croissance et donc pour l'emploi, l'euro conduira l'Europe plus loin dans la coordination de ses politiques économiques et sociales. Il est générateur d'ambition, il est moteur de progrès pour tous les Européens.
Mais la naissance de l'euro est aussi une bonne nouvelle pour le monde. Monnaie de la première puissance économique et commerciale de la planète, il contribue à un meilleur équilibre du système financier international au moment où celui-ci doit être renforcé pour maîtriser la mondialisation des capitaux.
Une plus grande stabilité des changes est une nécessité. L'économie mondiale a beaucoup souffert des variations brutales et excessives des principales monnaies. L'arrivée de l'euro confère des responsabilités nouvelles aux dirigeants européens. Elle offre l'occasion d'une vraie concertation, au sein du G7, pour réduire les fluctuations entre le dollar, l'euro et le yen. Au cours des prochains mois, la France prendra l'initiative sur ce dossier important pour la croissance dans le monde entier.
Parallèlement, nous devons achever les réformes du système financier international. Pour en améliorer la transparence et la surveillance. Pour aider les pays émergents à mieux gérer la liberté des mouvements de capitaux. Pour s'assurer que tout le secteur privé assume la responsabilité des décisions qu'il prend en matière de prêts. Pour accroître enfin le rôle des

institutions financières internationales, leur légitimité politique et la coopération entre elles.
La France souhaite que se tienne, si possible à l'automne, et pourquoi pas à Paris, un sommet rassemblant notamment les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du comité intérimaire du Fonds Monétaire International, pour entériner solennellement ces réformes, et en particulier celle du Fonds Monétaire International. Nous pourrions ainsi entrer dans le prochain millénaire avec une mondialisation mieux maîtrisée, moins fragile, plus stable.
Comment obtenir que cette mondialisation s'affirme enfin au bénéfice de tous, nations et citoyens ? Voilà le plus grand défi de notre temps. Grâce à elle, bien sûr, des centaines de millions d'hommes et de femmes des pays émergents sont sortis de la pauvreté qui, globalement, a diminué. Mais l'écart continue de se creuser entre riches et pauvres : en 1965, le revenu moyen par habitant des sept pays les plus riches était 20 fois supérieur à celui des sept pays les plus pauvres. Il est aujourd'hui 40 fois supérieur. Cette évolution est d'autant plus choquante qu'année après année, l'aide publique au développement ne cesse de diminuer.
La France a demandé que le prochain sommet du G8, en juin à Cologne, traite en priorité des conséquences sociales et humaines de la mondialisation. Pour que les populations brutalement atteintes par la crise financière dans plusieurs pays émergents bénéficient enfin de vrais "filets de sécurité", mis en place avec l'aide de la Banque Mondiale dont c'est bien le rôle et la vocation. Pour que les pays laissés sur le bord du chemin de la croissance, notamment en Afrique, bénéficient de nouvelles initiatives de réduction de leur dette et d'un surcroît d'aide publique, dès lors qu'ils mettent en oeuvre les principes de la bonne gouvernance. L'aube du prochain millénaire doit être celle d'une mondialisation civilisée, humanisée.\
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, s'ils le veulent, les gouvernements que vous représentez peuvent aussi faire en sorte que l'an 2000 ouvre une ère de paix.
C'est dans cet esprit qu'au Proche-Orient le Président Yasser Arafat propose d'accueillir à Bethléem les pèlerins du monde entier. De Madrid à Oslo et jusqu'à Wye River, Israéliens et Palestiniens ont accepté l'incontournable nécessité d'organiser le voisinage de deux peuples. Pour assurer la sécurité de tous, pour enraciner définitivement la paix dans les coeurs, il n'est d'autre chemin que le strict respect de la parole donnée. La France, vous le savez, considère que le principe de base de l'échange de la terre contre la paix conduit naturellement à la création, le moment venu, d'un Etat palestinien. Ce même principe doit fonder, dès cette année, la recherche d'un accord entre Israël, la Syrie et le Liban. La France est prête à lui apporter tout son concours, y compris sur le terrain.
Mais aujourd'hui, c'est aussi la crise irakienne qui doit mobiliser nos efforts. Les frappes n'ont rien réglé, le Conseil de Sécurité de l'ONU doit retrouver tout son rôle. La principale leçon de cette crise est là : nul ne doit affaiblir le Conseil de Sécurité car il est irremplaçable. Les Nations Unies doivent avoir deux objectifs : assurer la sécurité de la région et donner au peuple irakien les moyens d'une vie normale. Pour atteindre ces objectifs, le Conseil de Sécurité doit mettre en place de nouvelles procédures, celles du contrôle continu, qui empêcheront l'Irak de reconstituer son arsenal, et s'orienter vers une levée de l'embargo assortie naturellement d'un strict contrôle de l'emploi des recettes d'exportation. C'est la seule voie raisonnable.
En Afrique, dans la région des Grands Lacs, un espoir de paix est né à l'occasion du Sommet de Paris, fin novembre, lorsque les positions de toutes les parties se sont rapprochées. Les dirigeants concernés porteraient une très, très lourde responsabilité devant l'Histoire s'ils ne faisaient pas les gestes nécessaires pour confirmer leurs engagements. La France, pour sa part, est prête à contribuer aux garanties indispensables en s'associant aux initiatives de l'ONU et de l'OUA.
Ces deux organisations doivent aussi faire face, aujourd'hui, à une recrudescence inquiétante des affrontements armés en Angola. La France appelle au strict respect du protocole de Lusaka, qui trace la seule voie vers la paix.
Au Kosovo enfin une action diplomatique vigoureuse est indispensable et urgente pour sortir d'une impasse dangereuse. Les discussions sont bloquées, des deux côtés, par le refus de tout compromis et la tentation du recours à la force. Je souhaite que le Groupe de Contact puisse, dès les prochaines semaines, conduire les parties à engager véritablement la négociation d'une

solution politique. Il convient d'inscrire progressivement dans les faits l'autonomie du Kosovo. L'élection d'une Assemblée pourrait notamment être prévue cet été. Dans ce processus difficile, les parties devront faire preuve de sens des responsabilités et le Groupe de Contact d'unité, de fermeté et de détermination.
Proche-Orient, Afrique, Balkans. La liste des conflits et des drames humanitaires est hélas plus longue, de l'Afghanistan à l'Amérique Centrale. Mais ce sont là trois régions du monde étroitement liées à l'Union Européenne. Trois régions où elle s'est affirmée, et de loin, comme le premier partenaire économique et le premier donneur d'aide. Trois régions où elle doit désormais mieux assumer ses responsabilités politiques.
L'euro étant lancé, l'Union peut se consacrer davantage à l'élaboration d'une politique étrangère et de sécurité commune, indispensable à l'émergence d'un monde multipolaire harmonieux. Il y faudra du temps et de la persévérance, je le sais. La crise irakienne l'a encore montré. Mais cette année, avec la mise en oeuvre du Traité d'Amsterdam et à l'occasion du Sommet de l'Alliance atlantique, des progrès significatifs peuvent être accomplis. Dans le cadre d'un partenariat transatlantique plus fort parce que plus équilibré, l'Europe de la défense peut se construire sur la pierre d'angle posée le 4 décembre dernier à Saint-Malo par la Grande-Bretagne et la France. La défense européenne doit permettre enfin à l'Union de jouer son rôle dans le règlement des crises qui la concernent.\
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, le progrès et la paix, mais aussi la démocratie. Elle est le plus sûr moyen de garantir la paix. Elle est le meilleur chemin vers un développement durable.
Au moment de tourner ensemble la page de l'année écoulée, notre rendez-vous annuel nous invite à distinguer les signes qui éclairent notre présent et nous aident à mieux construire notre avenir. Dans le foisonnement de l'actualité internationale, retenons qu'après Ottawa et le traité d'interdiction des mines antipersonnel, après Kyoto et le protocole sur la réduction des gaz à effet de serre en 1997, 1998 a vu la signature de la convention de Rome créant la Cour Pénale Internationale et la procédure judiciaire de Londres concernant le sort du Général Pinochet. Le temps de l'impunité pour les auteurs de crimes contre l'Humanité ou de génocides tels que ceux perpétrés au Cambodge ou au Rwanda est désormais révolu.
Ottawa, Kyoto, Rome, Londres : quatre villes, quatre dates qui marquent, dans l'ordre politique international, un changement qu'il faut rapprocher des autres changements de notre temps, de la globalisation économique et de la société mondiale de l'information.
Ces phénomènes irréversibles ont un point commun : la liberté des mouvements de capitaux, comme la liberté de l'information relayée sans délai par des médias globaux, comme le poids croissant des opinions publiques appuyées par la vitalité des ONG, abolissent toutes les frontières. Une société mondiale émerge et met en question le rôle traditionnel des Etats, même les plus puissants.
Ce changement peut et doit conduire à davantage de progrès pour tous et à l'apparition d'une vraie conscience universelle. Nous n'y parviendrons que si nous savons conduire ensemble une réflexion sur le juste équilibre de la vie internationale au XXIème siècle. Voilà pourquoi, lors du 50ème anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, j'ai proposé au Secrétaire Général de l'ONU d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée du Millénaire un "Agenda pour la mondialisation". Il devrait permettre aux Nations Unies de réfléchir aux règles du jeu qui devront être respectées par tous les acteurs, publics et privés, de cette nouvelle société internationale.
Au premier rang de ces acteurs viennent les gouvernements et les parlements, seuls représentants légitimes des peuples dans tous les pays qui vivent en démocratie. Loin de conduire au retrait de l'Etat, la globalisation des capitaux et des technologies, de l'information et des opinions, doit amener les gouvernements à réfléchir à leurs missions. Il leur revient aujourd'hui de s'appuyer sur la Charte des Nations Unies et sur la déclaration universelle pour élaborer et faire appliquer les règles et les codes nécessaires à une gestion des progrès de notre temps au bénéfice de tous, citoyens et nations.
Nous avons entrepris de le faire dans l'ordre économique en engageant la rédaction de codes de

Nous avons entrepris de le faire dans l'ordre économique en engageant la rédaction de codes de conduite qui assureront une meilleure circulation des capitaux. Nous avons lancé le chantier immense de la protection de notre environnement en adoptant les premières conventions destinées à préserver les générations à venir d'un désastre annoncé. Nous avons limité les risques que représentent toutes les armes de destruction massive en signant plusieurs traités importants mais encore insuffisants. Nous avons ouvert la voie à des progrès de l'ordre juridique international en créant la Cour Pénale Internationale et en adoptant, il y a un mois, la déclaration sur le génome humain, premier acte d'une bioéthique universelle.

Le moment est venu de définir les quelques principes politiques essentiels qui doivent nous guider pour fonder, dans tous ces domaines, de nouveaux progrès dans la sagesse collective de nos peuples.

Pour une mondialisation maîtrisée et civilisée, au service de tous, respectueuse de notre diversité culturelle et protectrice de notre environnement, les Nations Unies devraient réfléchir à l'adoption solennelle, lors de l'Assemblée du Millénaire, d'un texte édictant les principes sur lesquels la communauté des Nations pourrait bâtir le nouvel ordre international.

Pour l'édifier, et à titre de contribution, je propose sept principes, sept piliers qui pourraient être soumis à la réflexion commune des Nations Unies :

- principe de responsabilité collective dans l'action, excluant les tentations unilatérales et conduisant à une gestion collégiale des risques globaux et des menaces qui pèsent sur nos peuples £
- principe d'équité, afin que les mécanismes de régulation de la mondialisation et de gestion des risques globaux agissent au bénéfice du plus grand nombre et contribuent à une juste répartition des charges £
- principe de solidarité, pour lutter contre l'exclusion des individus ou des nations £
- principe de diversité, pour préserver la richesse culturelle, linguistique et biologique du monde face aux risques d'uniformisation que porte la mondialisation £
- principe de précaution, qui doit s'appliquer bien au-delà du domaine de l'environnement, pour léguer indemne aux générations à venir cette Terre qui leur appartient £
- principe de liberté pour assurer partout la démocratie et le respect de la déclaration universelle des Droits de l'Homme £
- principe enfin de complémentarité, car les nouvelles règles internationales ne devront être élaborées aux niveaux régional et mondial que lorsqu'elles sont indispensables.

Sept principes, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, pour fonder un nouvel ordre donnant toute leur place aux nouveaux acteurs tout en préservant le rôle nécessaire des Etats. Sept principes pour un nouvel ordre où tous les hommes, partageant une même conscience universelle, exerceront une souveraineté collective sur notre planète.

Je vous remercie.\